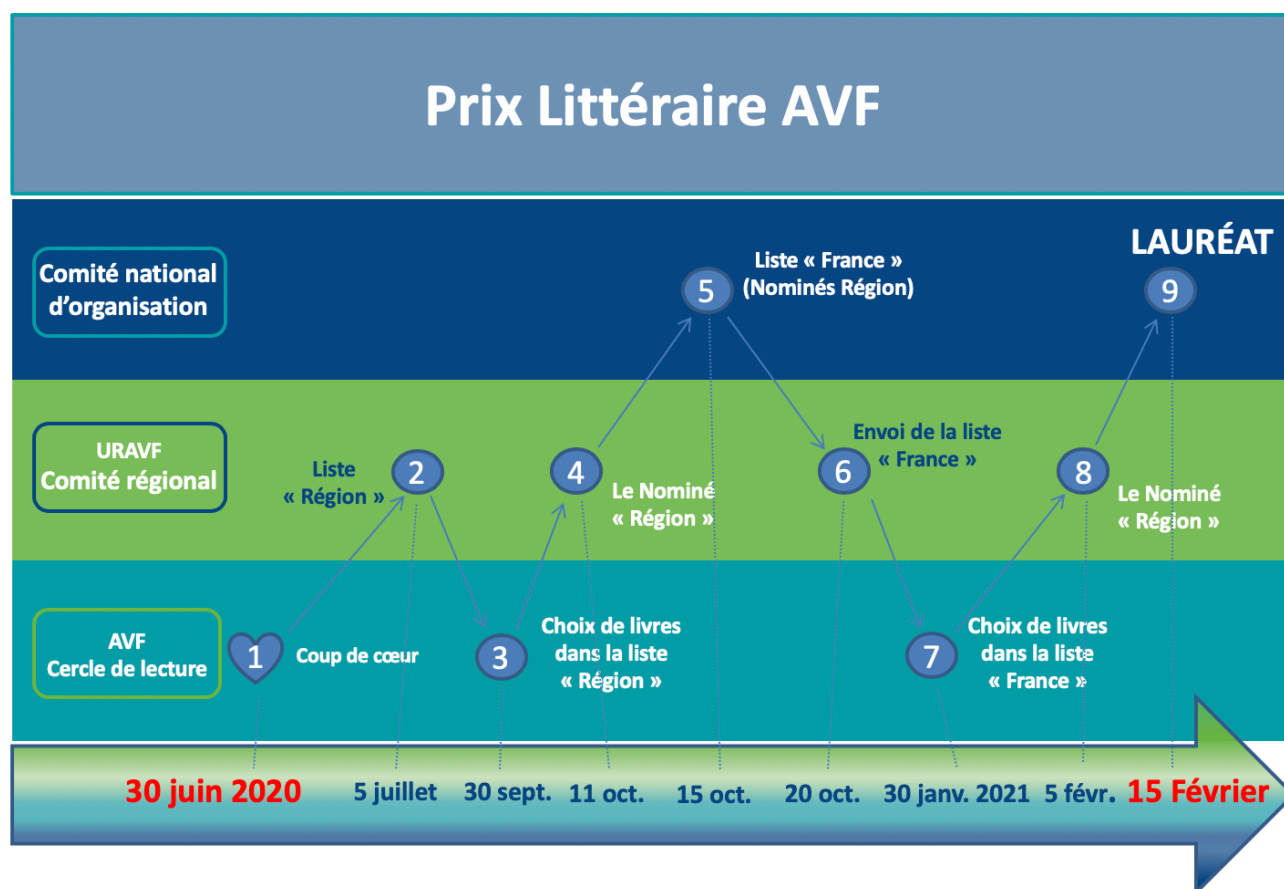


Règlement



Les critères :

Le Cercle de Lecture de l'AVF envoie au Comité Régional son « Coup de cœur » choisi dans les lectures des années 2019 et 2020, correspondant aux critères suivants :

- Roman
- Auteur : Francophone, vivant, de préférence n'ayant pas eu de prix littéraire (grands prix littéraires)
- Paru au maximum depuis 3 ans
- Thème : tous
- Support : papier (si support numérique, doit exister aussi en format papier)

Les étapes :

- 1^{ère} étape : choix du « Coup de cœur » par l'AVF
- 2^e étape : choix du nominé au niveau régional
- 3^e étape : choix du lauréat au niveau national

Le déroulement :

Date limite	Process
30 juin	1. Coup de Cœur : le Cercle de Lecture de l'AVF envoie au Comité Régional son « Coup de cœur » accompagné d'une Fiche de présentation (<i>renseigner la partie « Coup de cœur » de la Fiche de présentation</i>)
5 juillet	2. Le Comité Régional établit la liste des « Coups de cœur » de la région. Il envoie la liste « Région » des « Coups de cœur » de la région à ses AVF, accompagnée des Fiches de présentation.
30 septembre	3. Le Cercle de Lecture de l'AVF prend connaissance de cette liste et des Fiches de présentation. Il fait son choix de lecture en dehors de son livre « Coup de cœur ». Il sélectionne trois livres préférés et attribue une note (3= le meilleur, 2 = le deuxième choix, 3 = le troisième choix) Il annote les Fiches de présentation après lecture (<i>cf. la partie Étape 3 Régionale de la Fiche de présentation - cadre réservé à l'AVF</i>) et les transmet à la région.
11 octobre	4. Le Comité Régional établit la liste de tous les nominés de sa région. Il classe les livres. En cas d'égalité pour la 1 ^{ère} place, le Comité Régional statuera en fonction de l'annotation apportée sur les Fiches de présentation. Il transmet, au Comité d'Organisation National, le livre classé N° 1 de sa région avec la Fiche de présentation, annotée par ses soins si le livre était ex-aequo pour justifier son choix (<i>cf. la partie Étape 3 Régionale de la Fiche de présentation - cadre réservé à l'URAVF</i>).
15 octobre	5. Le Comité d'Organisation National reçoit de chaque région le 1 ^{er} nominé accompagné de la Fiche de présentation. Il établit la Liste des nominés « France » qu'il envoie à toutes les régions avec les Fiches de présentation.
20 octobre	6. Le Comité Régional envoie, à ses AVF, la Liste des nominés « France » avec les Fiches de présentation.
30 janvier	7. Le Cercle de Lecture de l'AVF prend connaissance de cette Liste et des Fiches de présentation. Il fait son choix de lecture en dehors de son livre « Coup de cœur » si celui-ci est dans la liste. Il sélectionne et lit trois ouvrages au minimum et il classe les 3 premiers par ordre de préférence. Il annote les Fiches de présentation après lecture et les transmet à la Région (<i>renseigner la partie Étape 7 nationale de la Fiche de présentation - cadre réservé à l'AVF</i>)
5 février	8. Le Comité Régional établit la liste de tous les nominés de sa région. Il classe les livres. En cas d'égalité pour la 1 ^{ère} place, le Comité Régional statuera en fonction de l'annotation apportée sur les Fiches de présentation. Il transmet le livre de sa région, classé N° 1, au Comité d'Organisation National avec la Fiche de présentation.
15 février	9. Le Comité d'Organisation National reçoit les nominés de chaque Région. Il procède au classement. En cas d'égalité pour la 1 ^{ère} place, le Comité d'Organisation statuera en fonction de l'annotation apportée sur les Fiches de présentation pour justifier son choix. Il nomme le Lauréat.

